

Abonnement mensuel (2) (6)	4G Box 200 Gb	4G Box Unlimited
Avec engagement de 12 mois	42,73 €	58,11 €
Avec engagement d'un mois	51,27 €	66,66 €

Communications incluses dans l'abonnement (5)

Trafic Data (3)	200 GB en National	Illimité en National (4)
-----------------	--------------------	--------------------------

Débit		
Downlink	100 Mb/s	100 Mb/s
Uplink	50 Mb/s	50 Mb/s
Réduction de la vitesse au-delà du volume inclus	Vitesse réduite à 128 Kb/s (downlink) et 64 Kb/s (uplink) après consommation du volume inclus, consommations facturées au tarif hors forfait.	-

Communications hors forfait

Prix d'un mégabyte (MB) de données transmises ou reçues en national	0,05 €	-
---	---------------	---

Autres communications hors forfait

Envoi d'un SMS en national et vers zone 1 (11)	0,06 €	0,06 €
Envoi d'un SMS vers zone 2 & 3 (11)	0,09 €	0,09 €

Rythmes de facturation des communications	Trafic data : Par KB	
---	----------------------	--

Frais Administratifs

	En € HTVA	
Frais d'ouverture de ligne	17,09 €	
Réception de facture par e-mail	Gratuite	
Frais administratifs pour retard de paiement (7)	21,36 €	

Options supplémentaires (8)

	En € HTVA	
Forfait bloqué (9)	1,71 €/mois	
ExtraVolume (10) 100 GB supplémentaires en National - Trafic Data (commandez depuis myPost ou l'interface d'administration de la box en envoyant EXTRA100GB par SMS au 64000)	34,19 €	

- (1) Le taux de TVA applicable au jour de la dernière mise à jour du Plan tarifaire est de 17%.
- (2) Le tarif applicable pour le mois de la souscription est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour de la souscription et le dernier jour du mois concerné. Le traitement de la résiliation se fera conformément aux délais spécifiés dans les Conditions Générales de Vente / Conditions particulières Téléphonie Mobile et le dernier jour du mois concerné. L'usage est bloqué pour tous les types de communications Roaming et Voix (émission et réception, communications de type voix, data, SMS) dans l'offre.
- (3) **Trafic data National** : communications de données réalisées à partir du réseau mobile POST. 1 MB = 1024 KB.
- (4) Offre valable au Luxembourg uniquement, sous réserve de couverture et équipements compatibles. Selon la capacité de l'équipement compatible et selon la fréquence utilisée par POST, débit descendant maximum théorique jusqu'à 100 Mb/s en 4G. Débit montant maximum théorique en 4G équipements compatibles de 50Mb/s. Dans la limite des zones couvertes par les réseaux GSM/GPRS/3G/4G/4G+ de Post. De plus amples détails concernant les débits peuvent être trouvés dans le Document Net Neutralité.
- (5) En cas d'usages en continu fortement consommateurs de bande passante (de type peer-to-peer ou téléchargement par exemple) de nature à saturer le réseau sur une zone donnée, et pouvant nuire aux utilisateurs POST sur cette zone, le client sera notifié de son usage déraisonnable. En cas de récurrence suite à cette notification, le client est informé que sa ligne pourra être suspendue.
- (6) Les appels Voix ne sont pas possibles avec les offres 4G Box. L'envoi de SMS est possible avec les offres 4G Box à partir de l'interface d'administration du routeur 4G respectivement par tout autre terminal mobile. Dans le cas d'envoi d'un message SMS à plusieurs destinataires, un SMS sera facturé pour chaque destinataire. La réception de SMS est gratuite depuis le réseau mobile POST ou depuis un réseau mobile étranger.
- (7) Le client peut tester l'offre 4G Box pendant 15 jours calendrier sans engagement à compter de sa souscription. En cas d'insatisfaction, le Client pourra résilier sans frais son contrat à l'issue de la phase de test et être remboursé des frais d'abonnement payés. Le client ne sera pas remboursé des consommations faites au-delà du forfait pendant la période. Si le client a acheté un routeur 4G chez POST pendant la phase test, il pourra être remboursé sous réserve de ramener le matériel dans sa boîte à l'issue de la phase de test et à condition que celui-ci ne soit pas endommagé. Le client ne sera pas remboursé de toute consommation faite au-delà du forfait pendant la période. Une seule période d'essai est autorisée par client.
- (8) Les frais administratifs pour retard de paiement s'appliquent lorsque POST effectue un blocage total de la ligne, soit après deux notifications et un blocage partiel de la ligne. Les frais s'appliquent une fois par compte client et par action de blocage total. Un compte client correspond à une facture et peut regrouper plusieurs abonnements.
- (9) Options souscrites pour une durée minimale d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat. La résiliation d'une option ne sera effective qu'à la fin d'un délai de 24h à réception par POST Telecom S.A. d'une telle demande via l'application mobile ou tout autre moyen de vente à distance électronique ou via courrier de résiliation adressé par le client.
- (10) Avec l'option Forfait Bloqué, au-delà du volume data inclus dans votre abonnement, les communications Data sont bloquées. Les consommations hors forfait sont bloquées. L'option ExtraVolume permettant d'ajouter du volume data supplémentaire pour le mois en cours est bloquée par défaut avec une option Forfait bloqué. Le client qui souhaite ajouter une option ExtraVolume devra au préalable annuler son option Forfait Bloqué.
- (11) ExtraVolume : service que le client peut souscrire afin de bénéficier d'un volume Data National supplémentaire après consommation du volume Data inclus dans la formule tarifaire. ExtraVolume n'est pas compatible avec l'option Forfait Bloqué. Le volume alloué au titre du produit ExtraVolume souscrit doit être consommé endéans la période commençant à courir le jour de sa souscription et terminant le dernier jour du mois civil au cours duquel il a été souscrit ; le reliquat non consommé durant cette période n'est pas reportable. Le prix du produit ExtraVolume est payable intégralement à la souscription, indépendamment du nombre effectif de jours restants à courir jusqu'à la fin du mois civil de sa souscription.
- (12) **Zone 1** : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (Canaries, Ceuta et Melilla incluses), Estonie, Finlande (Aland inclus), France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe (et Saint-Martin), Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (Açores et Madère inclus), République Tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint Pierre et Miquelon, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican City
- Zone 2** : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bahreïn, Biélorussie, Birmanie, Brésil, Brunei, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Cuba, Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Etats-Unis, Géorgie, Ghana, Guatemala, Honduras, Hong Kong, Iles Féroé, Inde, Indonésie, Irak, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kosovo, Laos, Macao, Macédoine, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle-zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Porto Rico, Qatar, Russie, Salvador, Serbie, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Taiwan, Tanzanie, Thaïlande, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vietnam
- Zone 3** : Autres pays du monde

Services de prévention de surconsommation

Un (1) SMS d'information est envoyé après consommation de 80 % et 100% du volume forfaitaire mensuel souscrit.

Les SMS sont envoyés à la carte SIM, présente dans le routeur 4G ou autre terminal mobile. Le client peut consulter les notifications par l'interface d'administration du routeur 4G.

POST Telecom prend des mesures raisonnables pour assurer l'envoi de SMS d'alertes de consommation, sans toutefois garantir leur réception par le Client, notamment dans les cas suivants (liste non-exhaustive): défaillance technique lors de la transmission des SMS imputable à un tiers, défaillance technique du routeur 4G ou autre terminal mobile, de la carte SIM et/ou de ses accessoires, indisponibilité du routeur 4G ou autre terminal mobile sans couverture réseau et/ou éteint. POST Telecom ne peut en outre être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation des réseaux, en cas de transmission des signaux radioélectriques affectée par des contraintes techniques imposées à l'opérateur par les autorités compétentes, ni en cas de perturbations et d'interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunications fournis par le ou les exploitants des réseaux auxquels sont affiliés les services de POST Telecom.

Services de prévention de surconsommation Data en National non-sollicitée

Un plafond de 50 € HTVA est appliqué par défaut pour les communications Data pour tous nos clients. Ce mécanisme vise à protéger les consommateurs de consommation Data non-sollicitée et de maîtriser au mieux leurs dépenses. Vous pouvez gérer ce mécanisme de prévention et, le cas échéant, le modifier par simple envoi d'un SMS ; consultez www.post.lu/conditions pour de plus amples renseignements.

Service supplémentaire

Avec MyPost, contrôlez gratuitement votre consommation et gérez vos options, où et quand vous voulez, en toute simplicité. Plus d'informations sur www.post.lu/fr/particuliers/mobile/mypost.